

EVALUATION D'ECOLE

FORMATION DES  
DIRECTEURS



# Éléments de contexte

- Cadre légal: loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance qui modifie le Code de l'Éducation (article 40)
- Art.L.241-12.

Le **C**onseil d'**E**valuation de l'**E**cole définit le cadre méthodologique et les outils des auto-évaluations et des évaluations des établissements conduites par le ministère chargé de l'éducation nationale et analyse les résultats de ces évaluations. Il s'assure de la fréquence régulière de ces évaluations.

# Les résultats de la recherche

L'évaluation interne peut conduire à l'amélioration durable de l'école avec une augmentation des résultats des élèves et une amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage

L'utilisation des données permet la fixation d'objectifs, la motivation des enseignants et les élèves, en indiquant visuellement les priorités et les objectifs de l'école et en communiquant avec les parents

La mise en œuvre d'une série de stratégies d'amélioration basées sur les priorités identifiées par

l'évaluation peut conduire à une amélioration dans toute l'école

Les écoles qui avaient produit une évaluation plus précise du contexte scolaire et des objectifs d'amélioration plus spécifiques ont permis d'obtenir des gains plus importants que les écoles qui ont été moins spécifiques en ce qui concerne l'amélioration

# Calendrier

- Evaluation des établissements secondaires : dès 2020
- Ecoles : 2020-2021 : GT avec les syndicats et les maires pour élaborer un cadre
- 2021 – 2022 : trimestre 1 : une école ou un groupement d'école par département
- Début 2022 : le CEE arrête le cadre en s'appuyant sur les remontées des académies.

# Calendrier d'une école évaluée

Temps 1

• Auto-évaluation

Temps 2

• Evaluation externe

Temps 3

• Rapport provisoire

Temps 4

• Rapport définitif

# Une finalité :

## Améliorer le service public d'enseignement scolaire

### Les objectifs du service public d'enseignement scolaire

- l'élévation du niveau général scolaire
- le développement de l'équité scolaire et de la justice sociale
- l'association et la responsabilisation de tous ses acteurs  
l'association et la responsabilisation de tous ses acteurs
- la prise en compte des transitions écologique et numérique

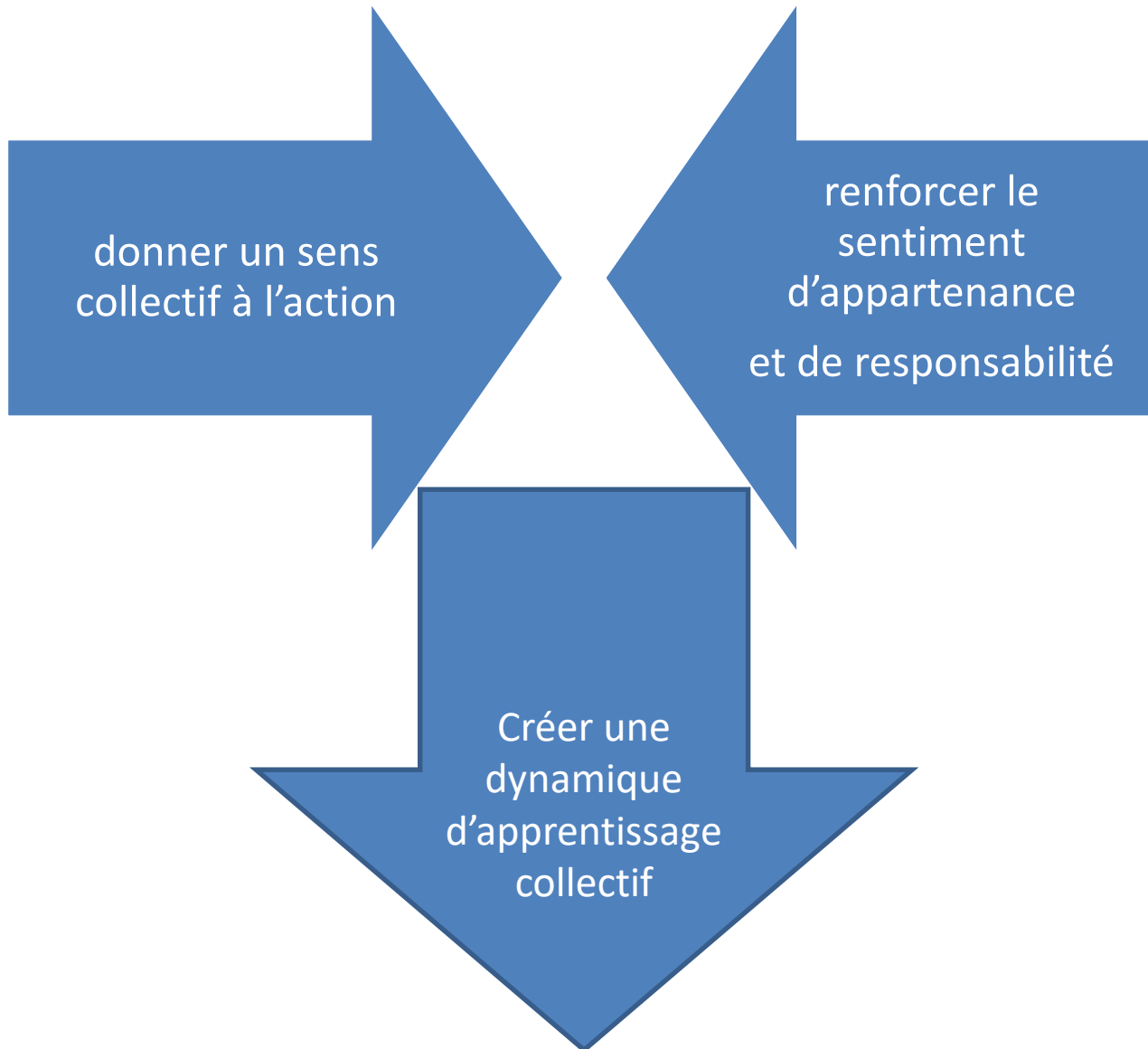
### • = Pour les élèves

- la qualité de leurs apprentissages cognitifs et socio-émotionnels
- leur suivi
- leur réussite éducative
- leur vie dans l'école

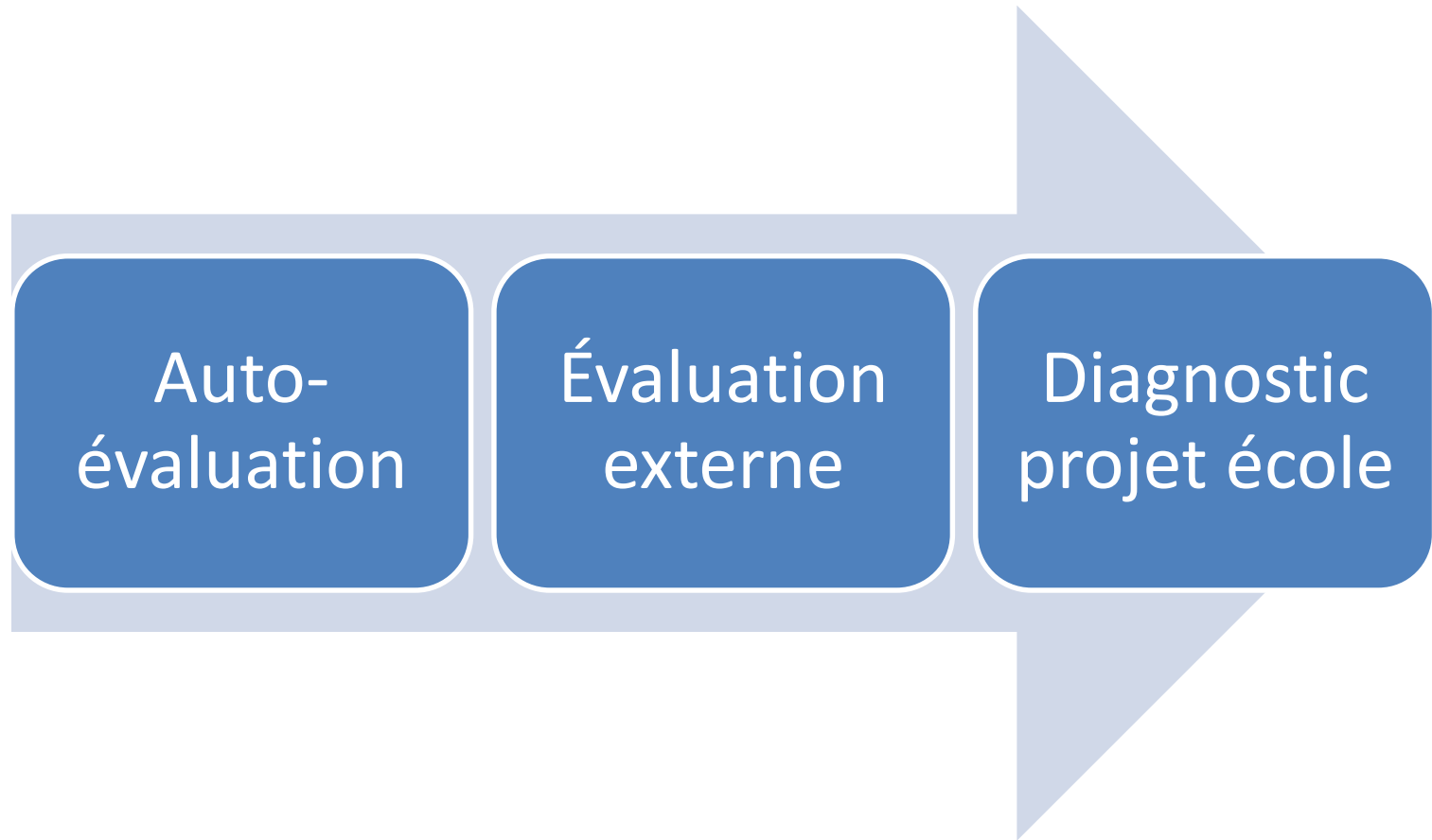
### = Pour la communauté éducative

- ses conditions de réussite collective
- ses conditions d'exercice des différents métiers
- son bien-être à l'école

# Finalité qui vise à ...



# Point d'aboutissement





# Quelle différence entre évaluation et inspection ?

- Evaluation : « déterminer la valeur » (idée de plus-value et de moins-value)
- Inspection : « contrôle d'une chose dont on a la surveillance »

# Qui participe à l'évaluation?

L'ensemble des acteurs c'est-à-dire ....

- Le directeur, la directrice
- Les enseignants
- Les membres du RASED
- Les personnels communaux, la collectivité
- Les parents
- Les enfants
- Les partenaires éventuels

# Processus

Analyser le contexte (N)

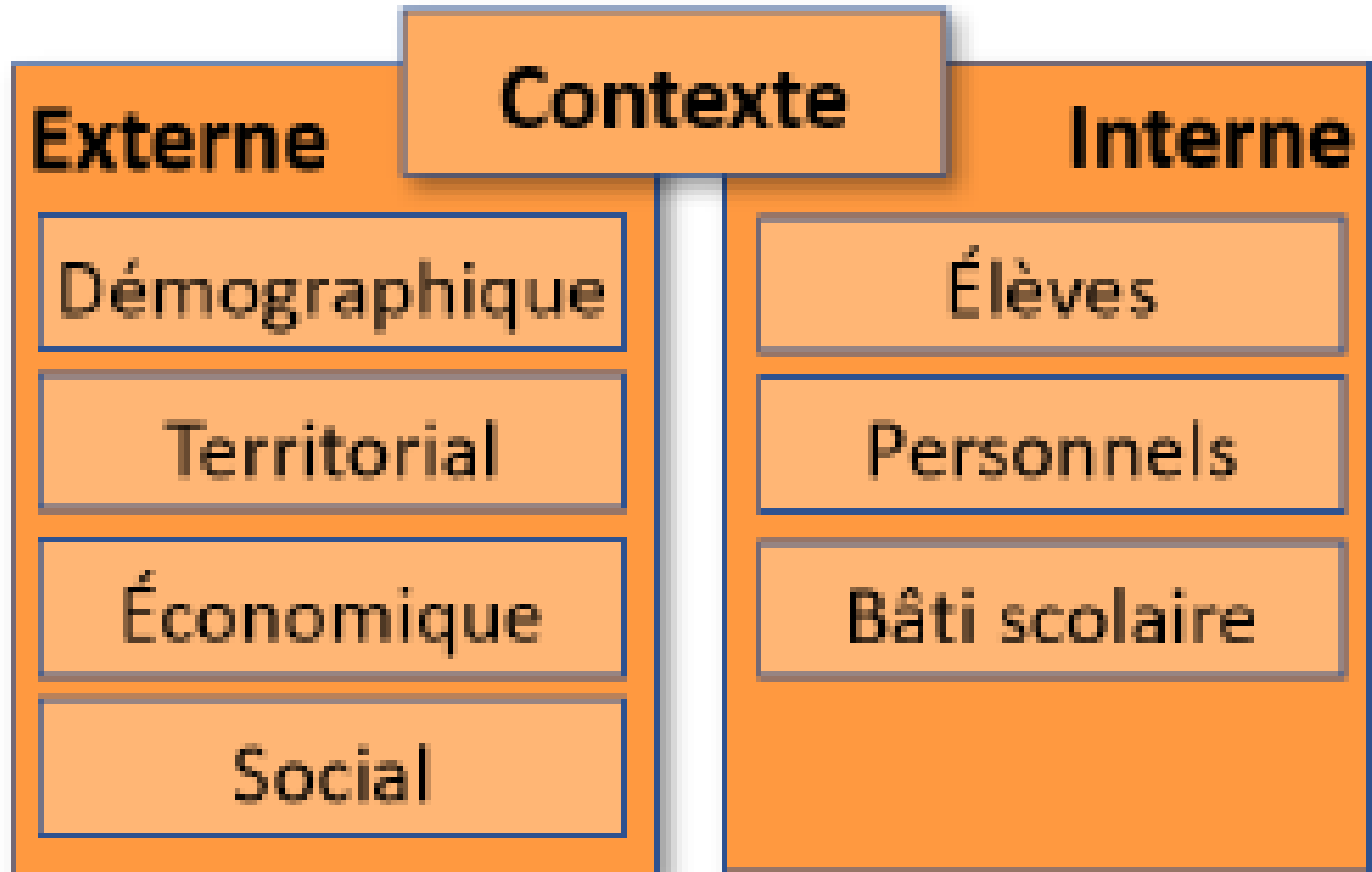
Repérer les besoins des élèves (N)

Se fixer des objectifs (N)

Mettre en œuvre (N + 1 à N+4)

Mesurer les effets (annuellement)

# Le contexte



# Démarche d'auto-évaluation

Les enseignants

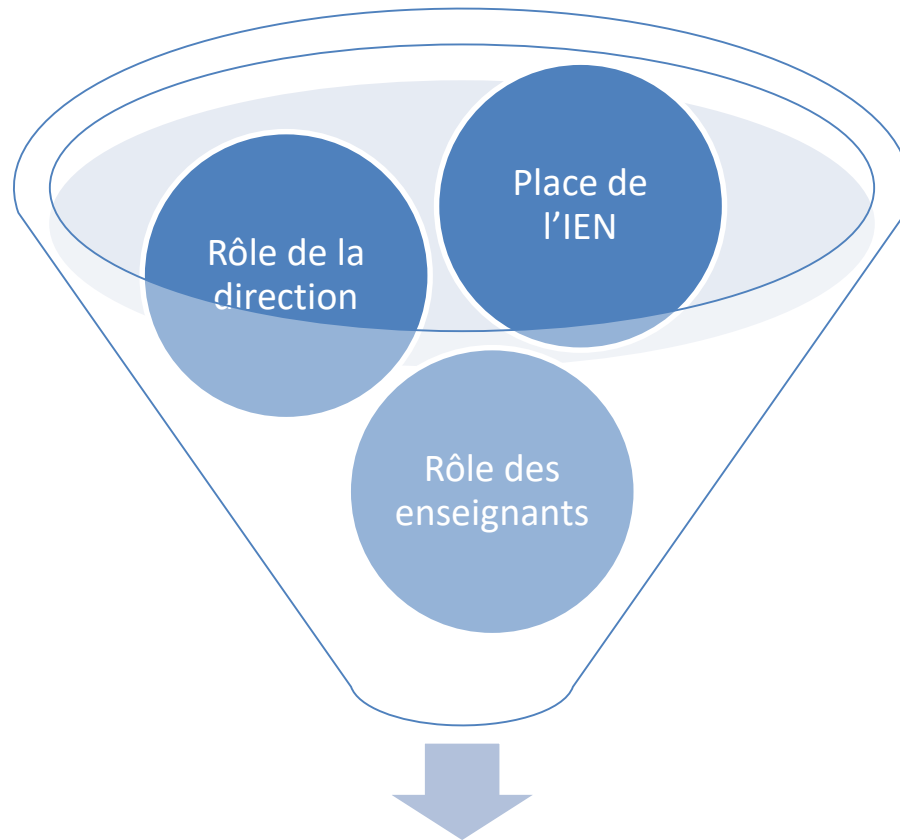


```
graph TD; A[Les enseignants] --> B[Les parents]; B --> C[Les élèves];
```

Les parents

Les élèves

# Démarche d'auto-évaluation



Production d'un rapport

# Méthodologie de l'auto-évaluation



Un comité de pilotage

Des indicateurs

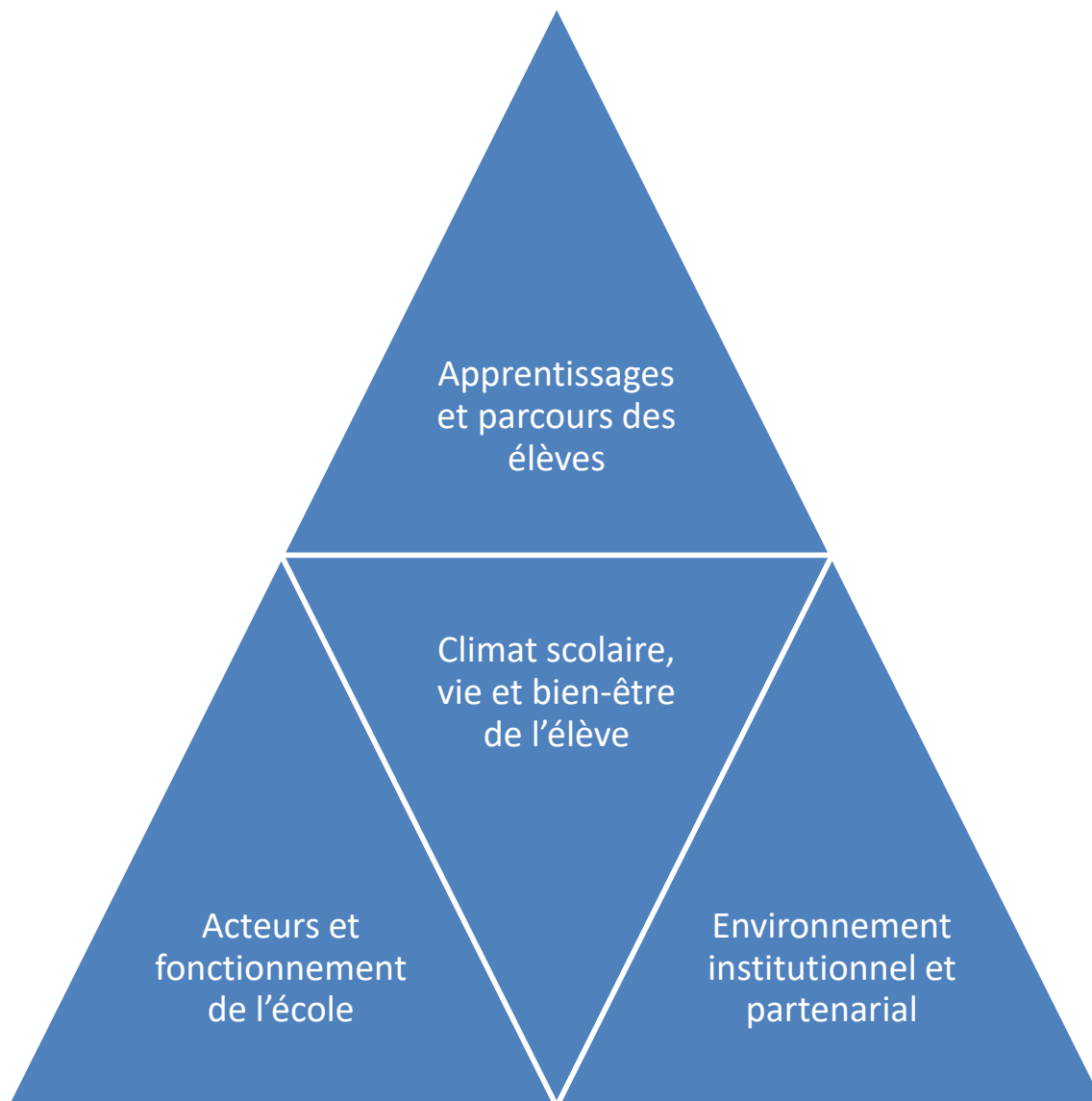
Elle s'appuie sur

Des domaines définis d'observation

Une pluralité d'acteurs d'une ou plusieurs écoles



# Les 4 domaines d'observation



# Le rapport d'auto-évaluation

Brève description de la méthode



Synthèse des analyses et réflexions sur les 4 domaines



Points supplémentaires

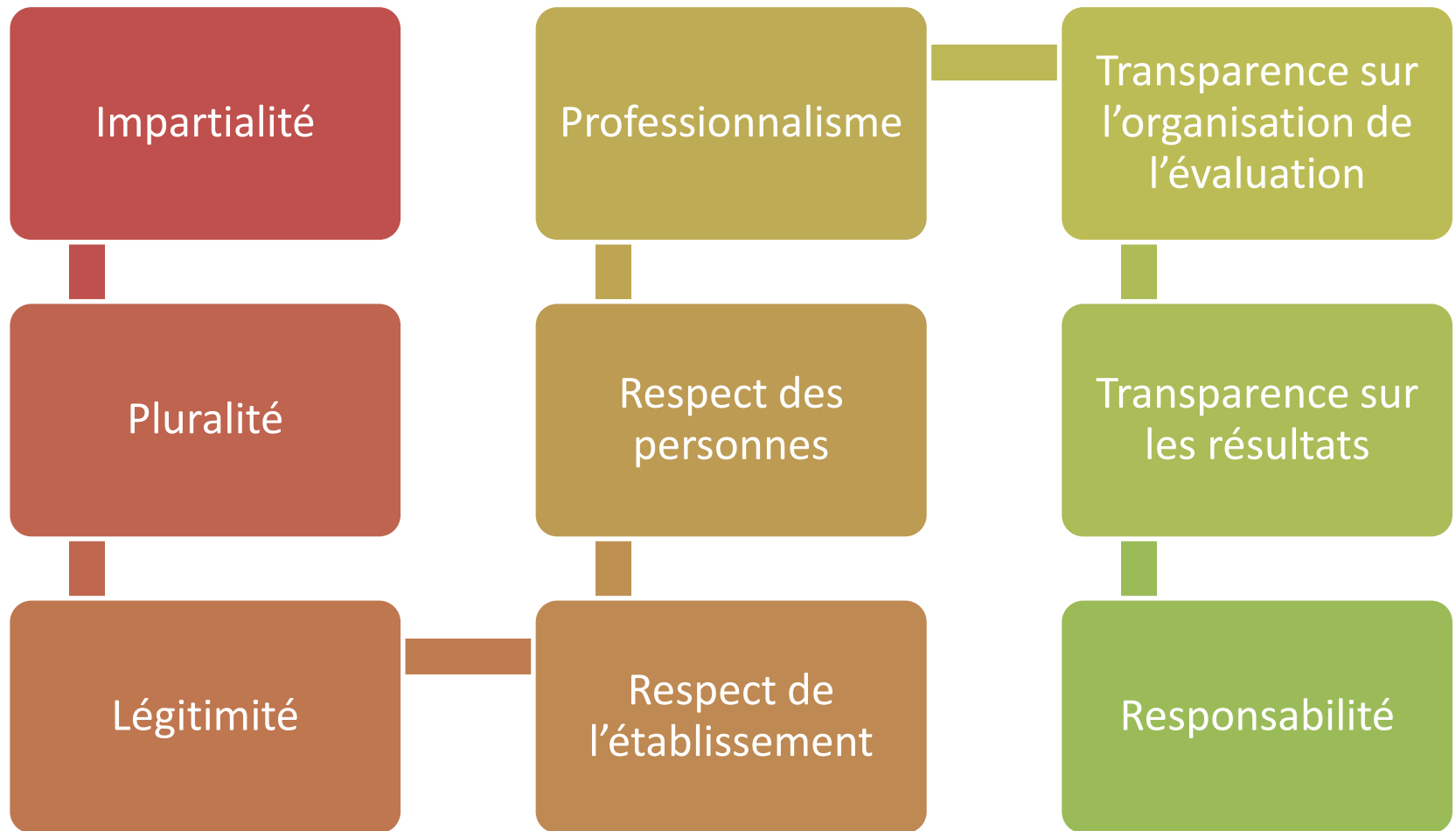


Synthèse identifiant points forts, réussites et axes d'amélioration

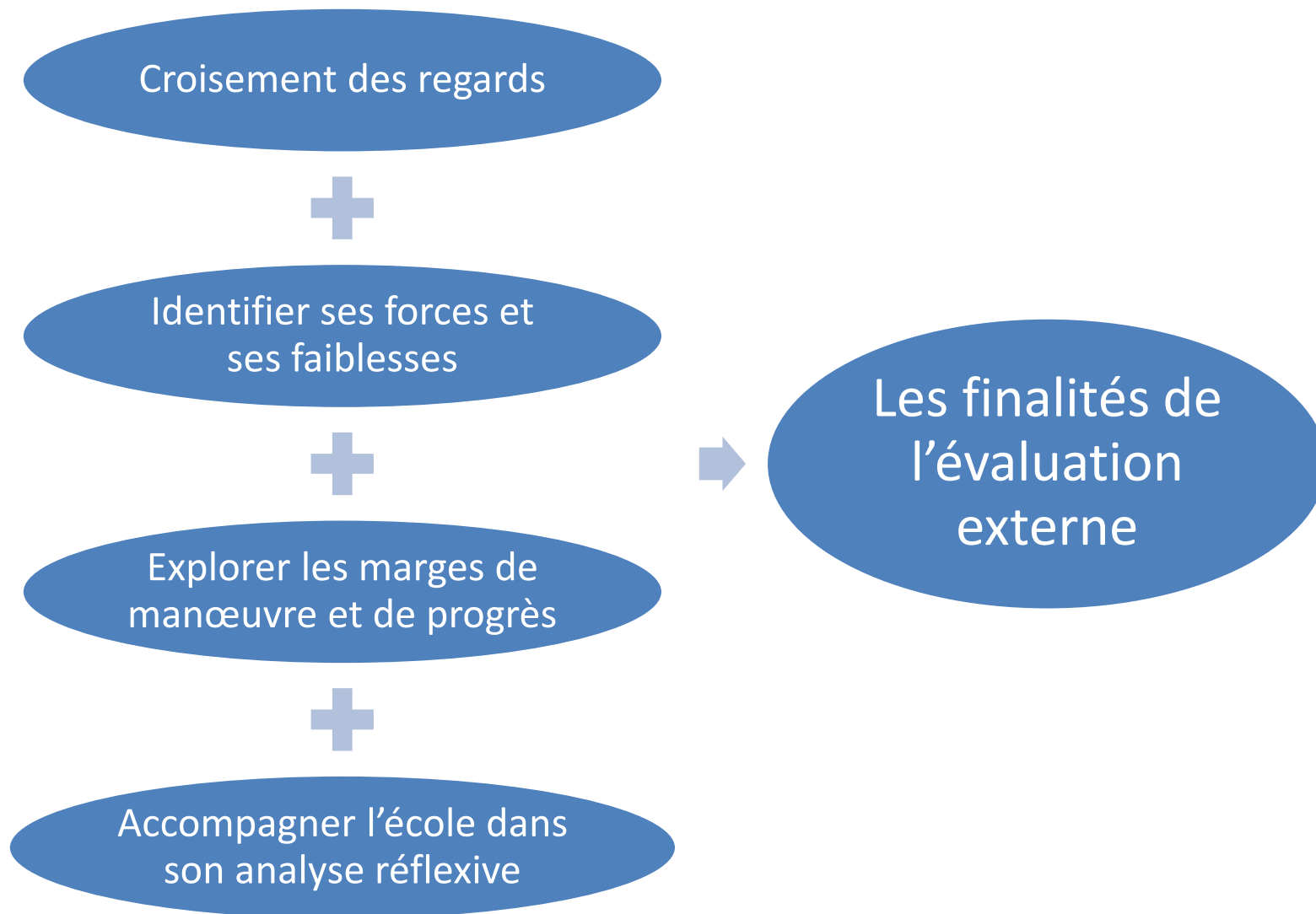


Appréciation sur le processus d'autoévaluation

# Principes déontologiques de l'évaluation externe



# Ses finalités



# Les évaluateurs externes

1 IEN

1 personnel EN

1 personnel EN  
ou autre

Éventuellement un  
4<sup>ème</sup> évaluateur

# Les étapes de l'évaluation externe

Lecture et  
analyse du  
rapport  
d'autoévaluation

Demande  
éventuelle de  
données  
complémentaires

Organisation de  
la visite

Visite

Rédaction du  
rapport  
d'évaluation  
provisoire

Restitution à  
l'école

Rédaction du  
rapport définitif

# Évaluation externe

Expertise les pièces du dossier

Échange avec l'ensemble des acteurs

Approfondit la réflexion commune avec l'établissement



Identifie *les points d'appui et les marges de progrès*  
Propose *un plan d'action et de formation*

# Effets attendus

